



Décision relative à notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2025-0024

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide **WELCOME SIGNATURE – BIOCIDE SANITIZER FOAM SOAP**,

de la société

DHYS Group

enregistrée sous le numéro

BC-LG102589-38

Vu le rapport d'évaluation du produit WELCOME SIGNATURE – BIOCIDE SANITIZER FOAM SOAP réalisé par la Lettonie, Etat membre de référence,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide WELCOME SIGNATURE – BIOCIDE SANITIZER FOAM SOAP enregistrée sous le numéro EU-0034041-0000 dans le registre des produits biocides le 20 janvier 2025,

Vu le recours formé par la société DHYS Group,

Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

La présente décision **abroge et remplace** la décision du 16/05/2025 et s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage. L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 11 janvier 2029.



A Maisons-Alfort, le 27/08/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	WELCOME SIGNATURE – BIOCIDE SANITIZER FOAM SOAP
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom DHYS Group
	Adresse Plaza Conde Valle Suchil 9, 1A 28015 Madrid, Espagne
Numéro de demande	BC-LG102589-38
Type de demande	Notification de mise à disposition sur le marché
Numéro d'autorisation	FR-2025-0024
Date d'autorisation	16/05/2025
Date d'expiration de l'autorisation	11/01/2029

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendes-France F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	SALVECO S.A.S site 1 Avenue Pierre Mendes-France F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	Lu&Mi Detergenti S.RL.
Adresse du fabricant	Via Pineta, 4 38068 Rovereto Italie
Emplacement des sites de fabrication	Lu&Mi Detergenti S.RL. site 1 Via Pineta, 4 38068 Rovereto Italie

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNGZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	JUNGBUNGZLAUER S.A site 1 Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France



2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	1,75 % (w/w)

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage 1 - TP1 - Désinfectant pour les mains

Type de produit	TP1
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levures
Domaine(s) d'utilisation	Utilisation en intérieur Utilisation en extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle, application en mousse Description détaillée: Mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Placer 2 ml de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincer abondamment à l'eau propre.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application: 2 ml Nombre et fréquence d'applications : Appliquer une fois, répéter si une nouvelle désinfection des mains est nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels



Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille, plastique : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0.01-2L Fût, plastique : HDPE, 10-210L Jerrycan, plastique : HDPE, LDPE, 1-80L Poches, plastique : LDPE, LLDPE, 0.05-5L Container, plastique : HDPE, 1000L
--	--

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Mouiller les mains et les poignets avec de l'eau. Placer 2 ml de produit dans le creux de la main. Frotter les mains et les poignets pendant au moins 30 secondes. Rincer abondamment à l'eau propre.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation nationale.



5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de vie : Les produits peuvent être stockés à température ambiante jusqu'à 24 mois.
- Conditions : Eviter le froid, le gel et la chaleur.

6. Autre(s) information(s)

- Milieu médical - pas de lavage chirurgical des mains